

Conseil municipal d'enfants

de LA BRÛLATTE



Guide d'information pour les enfants et les parents

Mairie

Téléphone : 02 43 02 12 02

Mail : la-brulatte@wanadoo.fr

CME : Conseil Municipal d'Enfants

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un espace où les enfants élus peuvent :

- s'exprimer, donner leur avis
- développer les idées des enfants de la commune
- mener des projets pour répondre aux besoins des habitants de la commune



Qu'est-ce que l'on y fait ?

- Accompagnés par des adultes, les enfants élus réfléchissent sur des questions les concernant et construisent des actions pour y répondre.
- Ensemble, ils peuvent aussi monter des projets liés à l'environnement, au sport, à l'alimentation, aux loisirs, aux moyens de transport, à la culture...

Exemples : collectes pour des organisations humanitaires, organisation de rencontres festives ou sportives, création de fiche pour la sécurité, l'orientation ou la nature environnante, réalisation de plantations...

Pourquoi se présenter au CME ?

- Les enfants élus deviennent de vrais citoyens actifs.
- Ils soutiennent et mettent en œuvre des projets, et défendent leurs idées.



Conseil Municipal d'Enfants de LA BRÛLATTE

Comment s'organise le CME de LA BRÛLATTE ?

Le Conseil Municipal d'Enfants regroupe au maximum 8 enfants habitant la commune de LA BRÛLATTE, quel que soit leur lieu de scolarisation. Ils doivent être âgés de 9 à 15 ans. Ils sont élus pour 1 an (renouvelable).

Sur une année scolaire complète, les enfants se réunissent 5 à 6 fois en commissions, le samedi matin, de 10h à 12h. Les réunions ont lieu à la mairie. Des temps de rencontres supplémentaires pourront être envisagés.

Qui peut être candidat ?

Tous les enfants habitant la commune de LA BRÛLATTE, nés entre 2010 et 2016.

Qui peut voter ?

Tous les enfants habitant la commune de LA BRÛLATTE, nés entre 2010 et 2016.



Que faut-il faire ?

- S'inscrire en mairie pour participer à ces élections, en tant qu'électeur ou candidat.
- Compléter la fiche de candidature.
- Préparer une affiche électorale sur une feuille de format A3, comportant le titre « Elections au Conseil Municipal d'Enfants de La Brûlatte », le nom, le prénom et la photo du candidat, ainsi que les 3 principales idées qu'il aimerait défendre lors de son mandat.

Quelques précisions...

Initiative et pilotage

Ce projet a été initié par les élus de la commune et sera mis en œuvre par M. RAIMBAULT, Mme CHACUN et des bénévoles.

Engagement

Afin de concrétiser les projets,

- Les élus de la commune s'engagent à écouter et à prendre en compte les remarques des enfants, à suivre leurs projets et à leur apporter des réponses.
- Les enfants élus s'engagent à participer aux différentes réunions, à représenter et à défendre les idées et les souhaits de l'ensemble des enfants de la commune.

Les dates importantes

- **Courant juin** : Présentation du projet à l'école élémentaire du RPI.
- **Du 1^{er} juillet au 12 septembre 2025** : Inscriptions en mairie des candidats et électeurs.
- **Vendredi 12 septembre 2025** : Date limite de retour pour les affiches
- **Lundi 15 septembre 2025** : Début de la campagne électorale.
- **Samedi 4 octobre 2025, 9h30-11h30** : Elections et dépouillement.
- **Samedi 18 octobre 2025, 10h-11h30** : Réunion d'installation du CME.